



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 1^{er} novembre 2021 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

| | Présent | Absent |
|----------------------|---------|--------|
| Amélie Trudel | ✓ | |
| Dominique Lemaire | ✓ | |
| Karine Cournoyer | ✓ | |
| Maxime Phaneuf | ✓ | |
| Marylène L. Beauvais | ✓ | |
| Amélie Poirier | | ✓ |
| Martine Choquette | ✓ | |
| Marie-France Viens | ✓ | |
| Catherine Brault | ✓ | |
| Mélissa Déry | ✓ | |
| Benoit Brosseau | ✓ | |
| Chantal Lanoue | ✓ | |
| Simon Bélanger | ✓ | |

Sont également présents : Audrey Monette, Josiane Santerre et Martine Monette.

1. Ouverture de la séance

À 19 h 01, monsieur Dominique Lemaire constate le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Emmanuelle Porlier propose d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Mettre le suivi, présentation du projet de gouvernement étudiant au point 5.

Ajouts au varia :

13.1 Souper 9 décembre

13.2 Approbation des activités

13.3 Comité de parents

3. **Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2021**

Monsieur Simon Bélanger demande que les invités et le public soient écrits sous les présences.

Madame Chantal Lanoue propose d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

CÉ2021-2022-010

Adopté à l'unanimité.

4. **Question du public**

Aucune question.

5. **Suivi, présentation du projet de gouvernement étudiant**

Il y aura un député dans chaque classe pour les classes de l'édifice Laflamme et la troisième année de l'édifice Chabanel.

Mise en candidature du 3 au 10 novembre. Les candidats doivent déposer une lettre et la signature de deux enseignants.

Le 18 novembre aura lieu l'élection d'un président, d'un vice-président et d'une secrétaire parmi les députés.

Le 28 novembre, il y aura une rencontre au gymnase pour la présentation du gouvernement étudiant.

6. **Approbation, montant maximal chargé aux parents pour les activités 21-22**

Sous réserve d'approbation de la part du CÉ, monsieur Simon Bélanger propose que les enseignants ciblent des activités et sorties pour un montant de contribution parentale d'approximativement 70 \$ par élève, sauf si des levées de fonds sont prévues pour les montants excédentaires.

Madame Marylène Beauvais propose d'adopter la proposition.

CÉ2021-2022-011

Approuvé à l'unanimité.

7. **Approbation, rapport annuel 20-21**

Monsieur Simon Bélanger fait la lecture globale du rapport annuel qui sera déposé à la direction générale du Centre de services.

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

CÉ2021-2022-012

Approuvé à l'unanimité.

8. **Suivi, normes et modalités et formation des parents du conseil d'établissement**

La formation des membres des C.É. n'a pas à être incluse dans la régie interne puisque c'est une formation obligatoire.

9. **Suivi, comité cour d'école**

La mesure 50530 a été annoncée et les demandes doivent être déposées le 1^{er} décembre 2021 au CSS.

Objectifs et critères : intégrer des éléments de verdure et favoriser l'activité physique.

Financement

- Fonds à destination spéciale 30 000 \$
- Mesure 15029, cour d'école vivante et sécuritaire 15 266 \$
- L'aide financière correspond à 60 % du projet, sans dépasser 50 000 \$

Trois soumissions à déposer.



10. Suivi, réunions de parents et premières communications

La rencontre de parents aura lieu dans la semaine du 15 au 19 novembre et les premières communications seront disponibles le 17 novembre. Les rencontres auront lieu en présentiel, sauf s'il y a plusieurs cas de Covid. La décision sera prise au plus tard le 12 novembre.

11. Suivi, Covid-19

Plusieurs cas dans l'école. L'ensemble des procédures et des mesures sanitaires ont été revues avec la santé publique. Tout a été revalidé. Les cas arrivent à nos élèves majoritairement par de la contamination communautaire, pas de l'interne.

Selon les informations obtenues, la vaccination pourrait commencer dès le 30 novembre chez les 5-11 ans.

Tests rapides : à voir comment il sera possible de les déployer. Peu de personnel à l'interne peut être libéré en ce moment pour faire les tests.

12. Information, mesure 15081 pour développement de nouveaux projets d'innovation technologique

IPAD un pour un. Subvention de 19 000 \$.

13. Varia

13.1 Souper 9 décembre

Le souper avec les membres du C.É aura lieu seulement en juin. Le prochain conseil d'établissement est déplacé au mercredi 8 décembre à 19 h.

13.2 Approbation des activités

Madame Audrey Monette présente le tableau des sorties. Comme l'ensemble des propositions respectent la contribution parentale d'un maximum de 70 \$ par élèves à l'exception des 5^e et 6^e année, madame Marylène Beauvais propose d'approuver le tableau sans la sortie prévue des 5^e et 6^e années à O'Volt.

CÉ2021-2022-013

Approuvé à l'unanimité.

13.3 Comité de parents

Madame Marylène Beauvais résume les principaux points de la réunion du comité de parents.

Suivi Covid : Le déploiement des tests rapides est retardé au 22 octobre 2021. La vaccination pour les moins de 12 ans à l'école pourrait avoir lieu au mois de décembre 2021. Les sorties avec un coucher à l'extérieur peuvent avoir lieu pour l'instant.

Le Ministère a accepté la demande d'ajout d'espace de plusieurs écoles sur le territoire.

On demande la collaboration aux directions d'école pour partager les informations suivantes aux parents :

- Informations du transport scolaire
- Comité EHDAA, mettre le guide en référence dans le prochain info parent
- Rappel de la page Facebook Comité de parents CSS
- Conférences à venir :
 - o 10 novembre conférencière Vicky Bois
 - o 8 décembre conférencier David Lee Lalonde

14. Clôture de la séance

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Dominique Lemaire.

Président

Directeur